

Quatre-vingt-troisième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 13 décembre 2023 à 15 h 00.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2023-12-0573

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté, avec les ajouts des sujets suivants :

- 5.7 Rapport du projet de développement des affaires du CIMMS
- 5.8 Prolongation de la mesure de soutien aux commerces de proximité
- 6.6 Ouverture du poste « Chargé(e) de projet en développement collaboratif
- 7.1 Varia : Mandat en ressources humaines

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0574

PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2023

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 8 novembre 2023, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 8 novembre 2023 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

Le préfet informe des représentations qui ont été faites en lien avec la problématique vécue pour les membres entrepreneurs du comité de développement économique, qui ne peuvent déposer de demandes au comité d'investissement FLI/FLS pour cause de conflit d'intérêts. Le dossier sera traité en janvier à la FQM, mais il y a une ouverture.

La proposition serait que dans le cadre de l'évaluation d'un projet présenté par un membre du comité, il pourrait être intéressant, plutôt que de strictement refuser le projet, de procéder à l'analyse directement par le conseiller de l'équipe FLS de la FQM et de partager la décision à la MRC des Sources.

ADMINISTRATION**2023-12-0575****RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2024 FQM POUR LA MRC**

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion de la MRC des Sources à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la prochaine année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture d'adhésion, au montant de 563,29 \$ taxes incluses pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0576**AUTORISATION D'AJOUT D'UN GESTIONNAIRE DE CRÉDIT MRC**

CONSIDÉRANT que, dans l'exercice de ses fonctions en tant que directrice adjointe à l'administration et finances, Mme Audrey Picard doit, entre autres, communiquer et gérer avec Desjardins toutes transactions financières reliées au compte de la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources délègue Mme Audrey Picard, directrice adjointe à l'administration et finances, en plus du directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, déjà gestionnaire du crédit MRC, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »).

QUE la MRC des Sources soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables.

QUE la MRC des Sources s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités.

QUE les personnes identifiées ci-dessus soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes.

QUE les personnes identifiées ci-dessus puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0577**RENOUVELLEMENT ADHÉSION INFOTECH**

CONSIDÉRANT la réception de la facture du contrat de soutien 2024 pour Sygem d'Infotech, option régulière pour deux licences avec modernisation d'un module;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources procède au paiement du contrat de soutien 2024 Sygem, option régulière, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, pour deux licences de Sygem de la compagnie Infotech avec modernisation d'un module, pour un montant total de 3 866,61 \$ taxes comprises.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0578

PROJET COVOITURAGE QUÉBEC

CONSIDÉRANT le projet de recherche-action Covoiturage Québec proposé par MOBA, Mobili-T, MOVIA et le Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière, de Montérégie et de Montréal dans le cadre du programme de financement d'Action-Climat Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet de recherche-action, qui vise à soutenir la mise en place de différents modèles de covoiturage dans des contextes différenciés et variés, s'inscrit de façon tout à fait pertinente dans notre contexte;

CONSIDÉRANT que ce projet de recherche-action répond aux besoins de la MRC des Sources qui cherche à définir les facteurs de succès et les meilleurs outils afin de mettre en œuvre du covoiturage pour sa communauté et ses entreprises;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources appui le projet Covoiturage Québec et obtienne un soutien dans la mise en place d'un projet de covoiturage et collabore à la création d'un réseau d'initiatives, à l'échelle nationale.

QUE la MRC des Sources contribue en participant à toutes les étapes du projet passant de la mobilisation initiale de la communauté, le déploiement du projet, sa promotion et les ajustements nécessaires à son optimisation.

QUE la MRC des Sources verse un montant de près de 15 000 \$ en contribution nature au cours des trois prochaines années.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0579

OFFRE DE SERVICE EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

CONSIDÉRANT le souhait des élus de la MRC des Sources de déployer une stratégie de communication, ainsi qu'une démarche participative comprenant différents types d'activités permettant notamment d'évaluer l'acceptabilité sociale d'un projet éolien dans la communauté;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'offre de services professionnels en communication, relations publiques et acceptabilité sociale par Consulat RP Affaires publiques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels en communication, relations publiques et acceptabilité sociale de Consulat RP Affaires publiques, au montant de 20 987,50 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0580**DEMANDE D'APPUI AU PROJET « BIEN MANGER ACCESSIBLE POUR TOUS »**

CONSIDÉRANT le dépôt du projet « Bien manger accessible pour tous » piloté par la CDC des Sources via le comité sur le Système Alimentaire Territorial (SAT) au programme « Initiative ministérielle Proximité volet 1 – Appui aux initiatives collectives MAPAQ »;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la TACAF;

CONSIDÉRANT que l'objectif du projet est d'effectuer une étude de faisabilité de distribution de légumes de conservation produits dans la région à un prix fixe et modique pour tous en vue d'augmenter la quantité de légumes frais consommés par la population du territoire de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que cette idée découle du Forum sur l'autonomie alimentaire qui a eu lieu en mars 2023;

CONSIDÉRANT que ce projet répond à l'action numéro 8 du PDZA² des Sources « Soutenir les initiatives locales et régionales de circuits de distribution et de commercialisation de produits locaux de la MRC », à l'objectif de l'Agenda 21 des Sources « Augmentation du lien entreprises/communauté », ainsi qu'un des objectifs du Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources (2019-2024) « Améliorer le dépannage alimentaire avec des critères adaptés aux réalités du territoire »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources appuie le dépôt du projet « Bien manger accessible pour tous » au programme « Initiative ministérielle Proximité volet 1 – Appui aux initiatives collectives MAPAQ ».

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES DU CIMMS

Le directeur général et greffier-trésorier rappelle qu'il avait été convenu d'engager une ressource externe, M. Mounir Lahmani, pour effectuer le développement des affaires et le positionnement du CIMMS autour du projet signature Innovation sur le développement de la filière des écomatériaux jusqu'en décembre 2023 par le FRR volet 3 Innovation.

Le rapport de M. Lahmani est déposé, sous les axes suivants :

Axe 1 : consolider autour de la MRC un écosystème d'innovation avec les chercheurs universitaires ou privés, nationaux et internationaux, pour en réaliser la vision, centré autour de l'économie circulaire

Axe 2 : stimuler le positionnement de la filière de valorisation des matériaux pour accélérer la diversification de la MRC en améliorant son attractivité

Axe 3 : faire rayonner la MRC au niveau international en nouant des partenariats internationaux avec des instituts de recherche, des territoires et des régions, dans le but de valoriser les matériaux et de positionner la MRC comme un acteur incontournable

Axe 4 : organiser et participer des missions de prospections à l'international ainsi que d'accueil de partenaires internationaux

Axe 5 : soutenir et participer à l'élaboration d'une vision et d'une stratégie de valorisation des matériaux

2023-12-0581

PROLONGATION DE LA MESURE DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

CONSIDÉRANT que les travaux au carré à Danville se prolongent et seront finalisés au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe totale dédiée à cette mesure est de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que selon les données transmises par l'équipe économique de la MRC, ajouter un mois supplémentaire, prolongeant ainsi la mesure au 31 décembre 2023, augmenterait l'enveloppe à environ 25 800 \$ et serait favorable aux entreprises en prévision de la période des fêtes à venir;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE prolonger la mesure de soutien aux commerces de proximité jusqu'au 31 décembre 2023 pour la finalisation des travaux, portant ainsi l'enveloppe totale à 25 800 \$.

DE demander à l'équipe de développement économique d'évaluer la mécanique administrative afin de rendre possible cette prolongation dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2023-12-0582

DÉPART DE L'OUVRIER D'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET REMPLACEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt de la démission de M. Vincent Laroche, ouvrier d'entretien général;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER le départ de M. Vincent Laroche en date du 10 novembre 2023.

D'ACCEPTER le remplacement de ce dernier par M. Jean Dorval, qui occupe un poste temporaire depuis le 12 juin 2023, rendant ainsi officiel son embauche en tant qu'employé de la MRC des Sources en date du 20 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0583

EMBAUCHE DE M. BENOÎT LAPIERRE, AGENT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de M. Benoît Lapierre, à titre d'agent de développement territorial, à compter du 9 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0584

EMBAUCHE DE M. PHILIPPE HÉBERT, AMÉNAGISTE DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT les nouvelles modalités du ministère en aménagement du territoire prévues pour la prochaine année et le financement qui y sera accordé;

CONSIDÉRANT le manque de ressources en aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de M. Philippe Hébert, à titre d'aménagiste du territoire, à compter du 9 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

RESTRUCTURATION DE POSTES

2023-12-0585

DIRECTRICE ADJOINTE À L'ADMINISTRATION ET FINANCES

CONSIDÉRANT la restructuration des postes administratifs à la direction générale adoptée au comité administratif du 11 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE NOMMER Mme Audrey Picard au poste de directrice adjointe à l'administration et finances à compter du 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0586

CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE – INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT COLLABORATIF

CONSIDÉRANT la restructuration des postes administratifs à la direction générale adoptée au comité administratif du 11 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE NOMMER Mme Johanie Laverdière au poste de conseillère stratégique – Innovation et développement collaboratif à compter du 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0587

CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE – FILIÈRE DES ÉCOMATÉRIAUX

CONSIDÉRANT la restructuration des postes administratifs à la direction générale adoptée au comité administratif du 11 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE NOMMER Mme Karine Thibault au poste de conseillère stratégique – Filière des écomatériaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0588
ORGANIGRAMME

CONSIDÉRANT la restructuration des postes administratifs à la direction générale adoptée au comité administratif du 11 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

D'ADOPTER le nouvel organigramme tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2023-12-0589
OUVERTURE DU POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET EN DÉVELOPPEMENT COLLABORATIF

CONSIDÉRANT que le lien d'emploi du poste de la conseillère en développement collaboratif a été rompu en août 2023 puisqu'il ne concordait pas aux besoins;

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu de revoir le profil du poste pour un poste de chargé(e) de projet en développement collaboratif;

CONSIDÉRANT le dépôt aux élus de l'affichage du poste de chargé(e) de projet en développement collaboratif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

D'AUTORISER l'ouverture du poste de chargé(e) de projet en développement collaboratif avec le profil tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

MANDAT EN RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général et greffier-trésorier informe du mandat octroyé à M. Benoît Lévesque, en lien avec les ressources humaines. L'objectif étant d'avoir un outil de développement des cadres et une vérification des procédures à l'internes par le personnel. Le tout se fera sous forme de sondage auprès des employés, de façon confidentielle, dès janvier.

2023-12-0590
FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 16 h 20.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier